

Paid Sick and Safe Time Ordinance

L'ordonnance de Seattle relative aux congés payés pour maladie et mise en sécurité (PSST, Paid Sick and Safe Time) exige des employeurs qu'ils accordent à leurs employés des congés payés en cas de maladie et de mise en sécurité. Les PSST peuvent être utilisés en cas d'absence d'un employé à son travail en raison d'une maladie, d'un rendez-vous médical ou d'un enjeu de sécurité critique.

LES EMPLOYEURS DOIVENT ACCORDER À LEURS EMPLOYÉS DES PAID SICK AND SAFE TIME

Les employés peuvent utiliser leurs PSST accumulés :

Pour prendre soin d'eux-mêmes ou d'un membre de leur famille en cas de problème de santé physique ou mentale, y compris pour un rendez-vous chez le médecin.

Pour prendre soin d'eux-mêmes, d'un membre de leur famille ou d'un colocataire pour des raisons liées à la violence domestique, à une agression sexuelle ou au harcèlement.

Lorsque l'école ou le lieu de garde d'un membre de leur famille a été fermé.

Lorsque leur lieu de travail a été fermé sur ordre d'un responsable public pour des raisons de santé.

Pour les employeurs dont l'entreprise compte 250+ employés à temps plein, lorsque leur lieu de travail a été fermé pour toute raison de santé ou de sécurité.

CALCUL PSST

CUMUL DE PSST PAR HEURES TRAVAILLÉES
REPORT DES PSST NON UTILISÉS (PAR AN).

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
FTE dans le monde entier	1 à 49 FTE	50 à 249 FTE	250 FTE ou plus
Cumul de PSST par nombre d'heures travaillées	1 heure par tranche de 40 heures	1 heure par tranche de 40 heures	1 heure par tranche de 30 heures
Report des PSST non utilisés par an	40 heures	56 heures	72 heures *108 heures pour les employeurs offrant des PTO

QUI EST CONCERNÉ ?

Nos ordonnances couvrent les employés qui travaillent dans les limites de la ville de Seattle, quel que soit leur statut vis-à-vis de l'immigration ou le site de leur employeur.

Si votre situation ne relève pas de notre compétence, nous vous orienterons vers un autre organisme compétent pour vous aider.

REPRÉSAILLES

Un employeur ne peut pas exercer de représailles à l'encontre d'un employé qui aurait :

- Fait valoir ses droits en vertu de ces lois.
- Déposé une plainte auprès de l'OLS.
- Avisé d'autres personnes de leurs droits.

NOS SERVICES

- Investigations des plaintes reçues.
 - Sensibilisation des travailleurs.
 - Aide technique pour les entreprises.
 - Ressources et recommandations.
- Des services d'interprétation, de traduction et d'aide sont disponibles. Tous les services sont fournis à titre gratuit.



OFFICE OF LABOR STANDARDS (BUREAU DES NORMES DU TRAVAIL)

La mission de l'OLS est de faire progresser les normes du travail grâce à l'engagement réfléchi de la communauté et des entreprises, l'application et l'élaboration de politiques novatrices, avec un engagement particulier en ce qui concerne les enjeux de race et de justice sociale.

POUR EN SAVOIR PLUS

(206) 256-5297

laborstandards@seattle.gov
seattle.gov/laborstandards

Horaires : De 8h à 17h (du lundi au vendredi)
810 Third Ave, Suite 375, Seattle, WA 98104